

# Accueil de loisirs

L'accueil de loisirs de Saint-Cyr-sur-Mer est un centre aéré ouvert aux enfants de 3 à 14 ans, résidant ou scolarisés sur la commune. Il accueille les enfants tous les mercredis (enfants de 3 à 12 ans) et pendant les vacances scolaires (sauf pendant les vacances de Noël).

---

## Comment ça marche ?

---

L'accueil de loisirs est ouvert :

- 📌 **Les mercredis** : de 11h30 à 18h sur le groupe scolaire de la Deidière avec inscription à l'année
- 📌 **Les petites vacances (sauf Noël)** : de 7h30 à 18h sur le groupe scolaire de la Deidière avec inscription à la semaine
- 📌 **Les vacances d'été** : de 7h30 à 18h sur une école maternelle et une école élémentaire de la commune avec inscription à la semaine

**Capacité d'accueil** : 40 maternelles et 48 primaires pour les mercredis et les petites vacances

**Lieu d'accueil** : Groupe scolaire de la Deidière

### 📌 L'été

**Capacité d'accueil** : 96 maternelles et 120 primaires

**Lieux d'accueil** : les écoles maternelles et primaires de la ville

---

## Un projet pédagogique et des activités variées

---

Le fonctionnement du centre est défini par un Projet Pédagogique et un règlement intérieur qui encadrent toutes les activités du centre.

Vous avez la possibilité d'inscrire votre enfant (6 à 14 ans) à l'option "Cité des Sports" proposant des activités à dominante sportive et au "Jardin des Môm's" qui propose une très large gamme d'activités pour les 3/14 ans :

- 📌 Activités manuelles : ateliers créatifs...
- 📌 Activités culturelles : musique, visite de musées, préparation de spectacles...
- 📌 Activités sportives : jeux sportifs...
- 📌 Grands Jeux : chasse au trésor, rallye tournant...
- 📌 Visites de la ville : la caserne des pompiers, le marché paysan, le Centre d'art...

- Sorties à la journée : parc d'attraction, accrobranche, zoo...
- Intervention sur site : ferme itinérante, structures gonflables

## L'encadrement

---

Les enfants sont encadrés par une équipe recrutée selon la réglementation en vigueur (1 animateur pour 8 enfants en maternelle et 1 animateur pour 12 enfants en primaire).

## Les Inscriptions

---

Elles s'effectuent auprès du Bureau des Ecoles (Service periscolaire et extrascolaire), en fonction des places disponibles.

Une priorité est donnée aux enfants dont les deux parents exercent une activité professionnelle.

## Les tarifs

---

La participation des familles est fixée en fonction des revenus déclarés du foyer et du nombre d'enfants à charge, conformément au barème validé par la CAF (Cf. le règlement intérieur)

### Documents utiles :

Retrouvez tous les documents utiles sur le portail famille en cliquant sur le lien suivant : <https://saintcyrsumer.portail-familles.net/>

## Renseignements :

---

Contact : **Mesdames Corinne Dupuy-Gallardo et Magali Ducassé**

Port : 06 73 62 47 63

[Courriel](#)

---

Mairie de Saint-Cyr-sur-Mer  
Hotel de ville  
Place Estienne d'Orves  
83270 Saint-Cyr-sur-Mer

04.94.26 26 22  
Nous contacter

<http://www.saintcyrsumer.fr/enfance/accueil-de-loisirs-1069.html>



RESTEZ CONNECTÉ

